

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Mesures préventives anti-Covid : encore 45 jours

Rudy HOMBENET ANVINGUI  
Libreville/Gabon

LE Conseil des ministres du 7 avril 2021 a adopté, entre autres, le projet de loi portant prorogation des mesures de lutte et de riposte contre le Covid-19 pour une durée de 45 jours supplémentaires. Une annonce qui ne fait pas l'unanimité. L'état d'urgence sanitaire prolongé jusqu'au 21 mai implique en effet la prolongation du couvre-feu, la fermeture des bars, des restaurants et de toutes les autres mesures existantes depuis la dernière annonce du gouvernement dans le cadre de la riposte. S'il est vrai que d'aucuns attendent impatientement un allègement de ces mesures qui paralysent certaines activités économiques, il y a que le contexte actuel reste marqué par une hausse vertigineuse du nombre de décès et un

accroissement des cas de contamination dans 7 des 9 provinces du pays.

Le Gabon comptabilisait 402 nouveaux cas positifs sur 9026 tests réalisés, 5 décès et 86 personnes hospitalisées dont 25 en réanimation au soir du 7 avril. Au regard d'une telle situation, il est évident que la possibilité de procéder à l'allègement de certaines restrictions édictées par le gouvernement pour freiner la propagation du virus dans notre pays s'éloigne. Il en est ainsi de cette décision en Conseil des ministres.

Le gouvernement n'a de cesse de le dire, la prorogation de ces mesures ne vise qu'un seul objectif : "maintenir le taux de prévalence à la baisse et éviter une nouvelle vague de contaminations et un nouveau confinement". Certains comportements inciviques tels des regroupements festifs clandestins aux heures de couvre-feu n'étant pas de nature à faciliter



Photo : F. M. MOMBOL / L'Union

**Les Checkpoint seront encore visibles pendant les prochains 45 jours.**

un retour à une vie normale. L'espoir repose donc sur la campagne vaccinale actuelle. À condition de mettre à profit les prochains 45 jours pour atteindre cet objectif.

Le clin d'œil de **lybek**



## Communication : Léon-Brice Ovono Ndoutoume est décédé

ENA  
Libreville/Gabon

NOUS l'annonçons dans notre édition du 7 avril dernier : notre confrère Léon-Brice Ovono Ndoutoume était très mal en point à l'hôpital d'instruction des armées Omar-Bongo-Ondimba (HIAO-BO) où il avait été admis à la suite de graves brûlures dues à un accident de feu le samedi 3 avril à son domicile au quartier Melen. Son pronostic engagé a débouché le 7 avril dans l'après-midi sur son décès.

Journaliste émérite, Lebon (comme l'appelaient affectueusement ses amis) a mis son expérience au service de plusieurs titres. Auparavant, il fit les beaux jours du Service des sports d'Africa N° 1, la radio gabonaise à vocation panafricaine. Il fut même à la création de certains journaux qu'il anima avec beaucoup de professionnalisme à l'exemple de Gabon Économie, avant de collaborer à L'Union



Photo : ESSONE NDONG / L'Union

**Le journaliste et ancien député Léon-Brice Ovono Ndoutoume de son vivant.**

tant dans les rubriques " Sports ", " Faits divers ", et " Société et Culture ".

Il abordait les sujets qu'il traitait avec beaucoup de talent. Ce qui lui a valu l'estime et la considération des différentes rédactions. En politique, il a siégé au Palais Léon-Mba comme député PDG après avoir été député suppléant de Françoise Assengone Obame. Avec sa disparition, c'est un professionnel talentueux que vient de perdre la communication gabonaise. Pétri de cultures diverses, il avait participé à plu-

sieurs émissions à Gabon-Télévisions où il était souvent invité à donner le change face aux personnalités.

C'est dans la cuisine de sa maison que les flammes nourries, sans doute, par une fuite de gaz l'ont surpris et brûlé au 3<sup>e</sup> degré. Conduit à l'hôpital, son pronostic était engagé, d'autant que les personnels médicaux à son chevet ne pouvaient rassurer quant à la certitude qu'il s'en sorte. Et c'est malheureusement à cette issue regrettable que cette triste situation a abouti.